

Bulletin d'inscription
Hatha-Yoga Adultes
* Le Souffle du vent *
Saison 2023 – 2024



NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Tél. : _____

E-mail (en majuscule) :

Cocher le(s) cours souhaités :

A l'espace Sorano :

16, rue Charles Pathé - Vincennes

- Lundis** de 20h30 à 21h45 (salle A3)
avec Laurence Gauvin (06 18 42 12 63)
- Mardis** de 20h30 à 21h45 (salle A4)
avec Anne Ulpat (06 74 58 53 19)

A la maison des Associations :

41/43, rue Raymond-du-Temple - Vincennes

- Jeudis** de 20h15 à 21h30 (salle de
danse) avec Anne Ulpat (06 74 58 53 19)

Documents et règlement à remettre le jour de l'inscription :

- o Le présent bulletin d'inscription complété.
- o Le règlement intérieur de l'Association (au verso) complété et signé.
- o Un certificat médical de moins de 6 mois de non contre-indication à la pratique du Hatha-Yoga à remettre au second cours.
- o Le paiement (par chèque à l'ordre du Souffle du vent, espèces ou RIB sur demande) :
 - o **480 € le forfait annuel pour 1 cours par semaine** en une fois, ou en 3 chèques de 160 € chacun encaissables à la fin des mois de septembre, octobre et novembre.
 - o **800 € le forfait annuel pour 2 cours par semaine.** Paiement possible en trois chèques (2 chèques de 265€, et 1 chèque de 270 €), encaissables à la fin des mois de septembre, octobre et novembre. Possibilité uniquement sur ce forfait de payer en 6 fois.
- o Autres tarifs : cours d'essai : 12 € ; cours à l'unité : 20 €

Forfait annuel : du 11/09/23 au 04/07/24

Ils comprennent les 12€ d'adhésion à l'association Le Souffle du vent.

Prix hors cotisation annuelle à l'espace Sorano (34 € résidents à Vincennes, 42 € non résidents à Vincennes).



Association Le Souffle du vent
Hatha-Yoga & Pleine conscience
www.le-souffle-du-vent.fr



Règlement Intérieur 2023-24

Association Le Souffle du Vent

1 – Objet de l'association

L'objet de cette association loi 1901 est de transmettre la philosophie du Hatha/Raja-Yoga et de la méditation de pleine conscience auprès d'un large public, dans une démarche laïque.

2 – Ethique

Les adhérents s'engagent à respecter une éthique basée sur la non-violence et la bienveillance.

3 – Organisation des cours

Les cours se déroulent de septembre à juillet et n'ont pas lieu durant les vacances scolaires. Pour le respect du groupe et de l'enseignant, il est demandé d'arriver 10 mns avant l'heure de début des cours. Merci de laisser vos chaussures au vestiaire et de respecter le lieu de pratique. Pendant les cours, les téléphones sont éteints ou sur mode avion.

4 – Remplacement du professeur

L'association se réserve le droit d'annuler, de reporter un cours, de remplacer son professeur lors d'évènements indépendants de sa volonté. Les adhérents sont prévenus dans les meilleurs délais par leur professeur.

5 – En cas d'inscription en cours d'année le montant de la cotisation est calculé au prorata du nombre de séances restantes.

6 – Clause de remboursement

Aucune somme versée à l'association n'est remboursée en cas d'abandon des cours par l'élève, excepté pour mutation professionnelle, perte d'emploi, maladie de longue durée, sur demande de l'intéressé.e, sur présentation de justificatifs, et à l'appréciation du CA de l'association *Le Souffle du vent*.

7 – Rattrapage d'une séance non réalisée

Il est possible de rattraper une séance non réalisée dans le mois, sous réserve de l'accord de l'enseignant du cours de rattrapage.

8 – Clause exceptionnelle

En cas de fermeture administrative des salles, des cours en ligne seront proposés par les enseignants pour poursuivre la pratique.

9 – Photos et films

J'accepte la diffusion de photos / films réalisés pour illustrer les activités de l'association :

Oui Non

10 – Newsletter

J'accepte de recevoir par mail la Newsletter du Souffle du vent pour être tenu.e informé.e des stages, ateliers.... de l'association.

Oui Non

Date : ____/____/____ **Signature (précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé ») :**